



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne



**communauté
de l'auxerrois**

PROJET PÉDAGOGIQUE

**NATATION SCOLAIRE
Stade nautique de l'arbre sec**

Auxerre

RÉALISÉ PAR L'ÉQUIPE MAÎTRE NAGEUR DU STADE NAUTIQUE,
EN LIAISON AVEC LE CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DÉPARTEMENTAL EPS 1^{er} DEGRÉ * VERSION 2022

SOMMAIRE

I- Préambule	3
II- Textes officiels	3
1.Textes de référence.....	3
2.Rappel de la réglementation	3
III- Les différents tests en vigueur	6
1.Le Certificat d'Aisance Aquatique (CAA).....	6
2.L'Attestation Scolaire de Savoir Nager (ASNS)	6
IV- Organisation pédagogique.....	7
1.Programmation des apprentissages	7
2.Frise d'évolution pédagogique	7
<i>A.Évolution générale.....</i>	<i>7</i>
<i>B.Zoom séances 1 à 4.....</i>	<i>8</i>
<i>C.Zoom séances 5 à 10.....</i>	<i>8</i>
<i>D.Zoom séances 11 à 12.....</i>	<i>9</i>
V- Le livret de natation	10
1.Présentation et objectifs.....	10
VI- Lexique explicatif	13
1.AISANCE AQUATIQUE : Pour se sentir en sécurité.....	13
2.POSITION HORIZONTALE ALIGNÉE	13
3.RESPIRATION AQUATIQUE	13
VII- Matériel utilisable à la piscine d'Auxerre	14
VIII- Aménagement matériel des bassins.....	16
IX- Passation des tests et formulaires	27

I- Préambule

Depuis de nombreuses années, l'apprentissage de la nage est un **enjeu de santé et d'utilité publique**. Savoir nager est **vital**.

De multiples enquêtes, démontrent une augmentation importante de noyades accidentelles, en particulier chez les moins de 13 ans (*1266 en 2015 et 1649 en 2018*).

Face à ce constat, le stade nautique de l'arbre sec, en collaboration avec l'éducation nationale, vous propose un projet pédagogique visant à apporter **tous les outils nécessaires** à l'enfant afin de répondre aux situations aquatiques qui se présenteront à lui. L'objectif de tous les acteurs, est d'emmener l'élève vers une **autonomie totale** en milieu aquatique.

II- Textes officiels

1. Textes de référence

- Programmes d'enseignement de l'école primaire ([BOEN Spécial n°11 du 26 novembre 2015](#))
- Attestation scolaire du savoir nager (ASNS), conformément à [l'arrêté du 9 juillet 2015](#).
- Natation : enseignement dans les premier et second degrés ([circulaire ministérielle n° 2017-127 du 22 août 2017, BOEN n°34 du 12 octobre 2017](#))
- Contribution de l'école à l'aisance aquatique (BOEN n)9 du 3 mars 2022 et note de service du 28 février 2022 : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo9/MENE2129643N.htm>

2. Rappel de la réglementation

L'importance des activités en milieu aquatique est réaffirmée dans les programmes 2015, ces activités contribuent à l'éducation globale de l'enfant. La natation scolaire fait partie intégrante des programmes d'enseignement de l'école ce qui lui confère un caractère obligatoire.

Tout doit être mis en œuvre, dans chaque école, pour organiser un enseignement de la natation permettant aux élèves d'atteindre les exigences fixées par les programmes en fin de cycle 2 et de cycle 3, ceci dans le respect du principe de gratuité et des capacités d'accueil des structures nautiques.

Compétences à atteindre :

	Préconisations	Compétences	Connaissances et capacités
Attendus de fin de cycle 3	Prioritaire : enseignement chacune des 3 années du cycle	<ul style="list-style-type: none">- Objectif visé : ASNS- Evaluation avant la fin du CM2- Mise en place d'actions destinées aux élèves non nageurs	Savoir se sauver. Savoir appeler les secours.
Attendus de fin de cycle 2 (PALIER 1)	Temps d'enseignement progressif et structuré	Se déplacer sur une quinzaine de mètres. S'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.	Suivre les règles de sécurité en piscine. Repérer une situation dangereuse et faire appel à un adulte.
TEST ASNS (fin cycle 3)		Détail du test en lien sur : <u>eps89.ac-dijon.fr</u>	

Au cycle 1, des jeux et parcours de découverte et d'exploration du milieu aquatique sont envisageables selon les capacités d'accueil des centres nautiques.

PÉDAGOGIE

La maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité, se construit sur l'ensemble du cursus de l'élève, l'accent est mis prioritairement sur les niveaux de classe du CE2 au CM2.

Nombre de séances/séquences : « Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir 3 à 4 séquences d'apprentissage à l'école primaire de 10 à 12 séances chacune ». Privilégier la mise en place de ces 3 ou 4 modules sur des années consécutives pour assurer la continuité des apprentissages.

2 séances hebdomadaires sur une période de vacances à vacances.

Action de soutien : « Des programmations plus resserrées (2 à 4 séances par semaine) peuvent répondre efficacement à des contraintes particulières, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau et/ou dans le cadre du fonctionnement des bassins extérieurs / d'été ».

Effectifs : « l'occupation du bassin doit être appréciée à raison d'au moins 4 m² de plan d'eau par élève présent dans l'eau ».

Créneaux horaires : Établis en concertation avec le chef de bassin, il convient de contacter le CPC-EPS de votre circonscription pour obtenir les renseignements.

NB : Une organisation interne à l'école (groupe de besoins, échange de service) pourra être recherchée afin de permettre à chaque élève d'atteindre les compétences visées par l'ASNS.

ENCADREMENT ET RESPONSABILITES

Le personnel chargé de la surveillance est affecté exclusivement à cette tâche. Sa présence continue est indispensable de l'accès aux plages à l'évacuation complète du bassin. La surveillance est assurée par un maître-nageur et organisée par la piscine. Cette personne ne compte pas dans les taux d'encadrement ci-après.

L'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant de la classe ou, à défaut, d'un autre enseignant, y compris un professeur d'EPS lorsqu'un projet pédagogique est établi dans le cadre du cycle 3.

Responsabilité des enseignants :

- Organiser l'enseignement : projet pédagogique spécifique natation ;
- S'assurer que l'organisation générale et les enjeux pédagogiques soient connus des intervenants et accompagnateurs de la vie collective ;
- Assurer la sécurité des élèves, et dans ce sens, interrompre la séance en cas de dysfonctionnement ou de mise en danger des élèves ; constituer des groupes de besoin ;
- Prendre en charge un groupe d'élèves,
- Veiller à ce que les élèves et les personnels d'encadrement (enseignants, bénévoles agréés, AVS, ATSEM...) aient une tenue vestimentaire spécifique et adaptée à l'activité (**maillot de bain, short, t-shirt**).

L'enseignant peut être aidé dans cette tâche par des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles.

- Les professionnels de la natation (MNS, BEESAN, BPJEPS AAN) et les fonctionnaires territoriaux (ETAPS) agréés ou réputés agréés (si carte professionnelle en cours de validité) par l'IA-DASEN □ Les services de circonscription et départementaux de l'éducation nationale sont en charge la validation de la procédure d'agrément pour les MNS BEESAN/BPJEPS AAN.

- Personnes bénévoles agréées selon la procédure départementale : inscription aux sessions d'agrément par le directeur d'école (temps d'information sur l'activité + test pratique permettant de vérifier ses compétences + vérification de l'honorabilité (FIJAISV))
 → Se référer aux dates d'agrément proposées en circonscription ou sur le site eps89. L'inscription des candidats à l'agrément se fait uniquement EN LIGNE sur le site directeurs 89 ou eps89 au minimum 15 jours avant la date de la session.

Cas particuliers (pas d'agrément et non comptabilisé dans les taux d'encadrement)

- **AVS et AESH:** il participe activement à l'accompagnement du jeune pour lequel il a été employé. Il peut et doit si besoin aller dans l'eau pour aider le jeune à réaliser les tâches demandées par l'enseignant du groupe. Il n'est pas comptabilisé dans le taux d'encadrement.
- **Encadrement de la vie collective** (EVS, parent) : pas d'agrément nécessaire. Apport d'une aide aux déplacements, aux déshabillages et habillages. Pas d'intervention avec les enfants lorsqu'ils sont dans l'eau. Autorisation du directeur et/ou de l'employeur suffisent.

Normes d'encadrement à respecter

Le taux d'encadrement ne peut être inférieur aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous. Ce dernier doit être déterminé en fonction du niveau de scolarisation des élèves et de leurs besoins, mais aussi de la nature de l'activité.






	Groupe-classe* avec uniquement des élèves d'élémentaire
Jusqu'à 19 élèves	2 encadrants
De 20 à 30 élèves	2 encadrants
A partir de 31 élèves	3 encadrants

*Groupe classe : ensemble des élèves pratiquant l'activité durant le même créneau horaire (MNS/Enseignant)

III- Les différents tests en vigueur

1. Le Pass Nautique







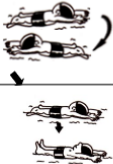





Evaluation des compétences – Test à réaliser AVEC ou SANS BRASSIERE de sécurité

Effectuer un saut dans l'eau.	
Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes.	
Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes.	
Nager sur le ventre pendant 20 mètres.	
Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.	

A noter :

- Le Pass Nautique (certificat d'aisance aquatique) est défini par l'article A. 322-3-2 du code du sport.
- Ce test peut être préparé et passé dès le cycle 2 et, lorsque les conditions d'accueil des piscines le rendent possible, dès la grande section de l'école maternelle.
- Sa réussite peut être certifiée par tout enseignant des établissements d'enseignement publics ou des établissements d'enseignement privés sous contrat avec l'État, dans l'exercice de ses fonctions.
- L'obtention du certificat d'aisance aquatique permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport).
- Un certificat attestant de la réussite au test est remis à l'élève ou à son représentant légal.

2. L'Attestation Savoir Nager en Sécurité (ASNS)

PARCOURS DE COMPETENCES											
composé de 14 tâches à réaliser en continu, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans aide à la flottaison											
Chute arrière du bord de la piscine	Déplacement sur 3,5 m	Immersion complète d'1,5m sous l'obstacle en position ventrale	Déplacement sur le ventre sur 15 m au cours duquel on intègre un surplace vertical de 15 secondes			Demi-tour et passage d'une position ventrale à une position dorsale	Déplacement sur le dos sur 15 m dans lequel on intègre un surplace horizontal dorsal pendant 15 secondes puis passage en ventral avant l'immersion			Immersion complète d'1,5m sous l'obstacle en position ventrale	Déplacement sur 3,5 m pour revenir au bord.
											

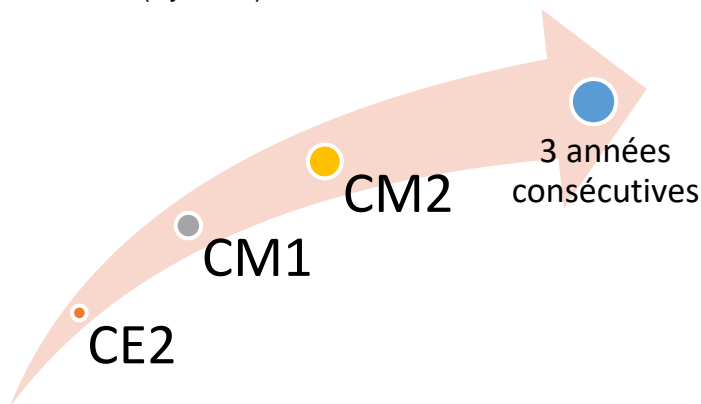


Les documents nécessaires à la passation des tests sont disponibles sur le site eps89.ac-dijon.fr
Un générateur automatique d'attestations ASNS est également à votre disposition [ici](#).

IV- Organisation pédagogique

1. Programmation des apprentissages

L'élève d'école primaire débute son cycle d'apprentissage de la natation lors de son entrée en CE2 (cycle 2), le poursuit lors de son année de CM2, et le termine lors de son année de 6ème (cycle 3).



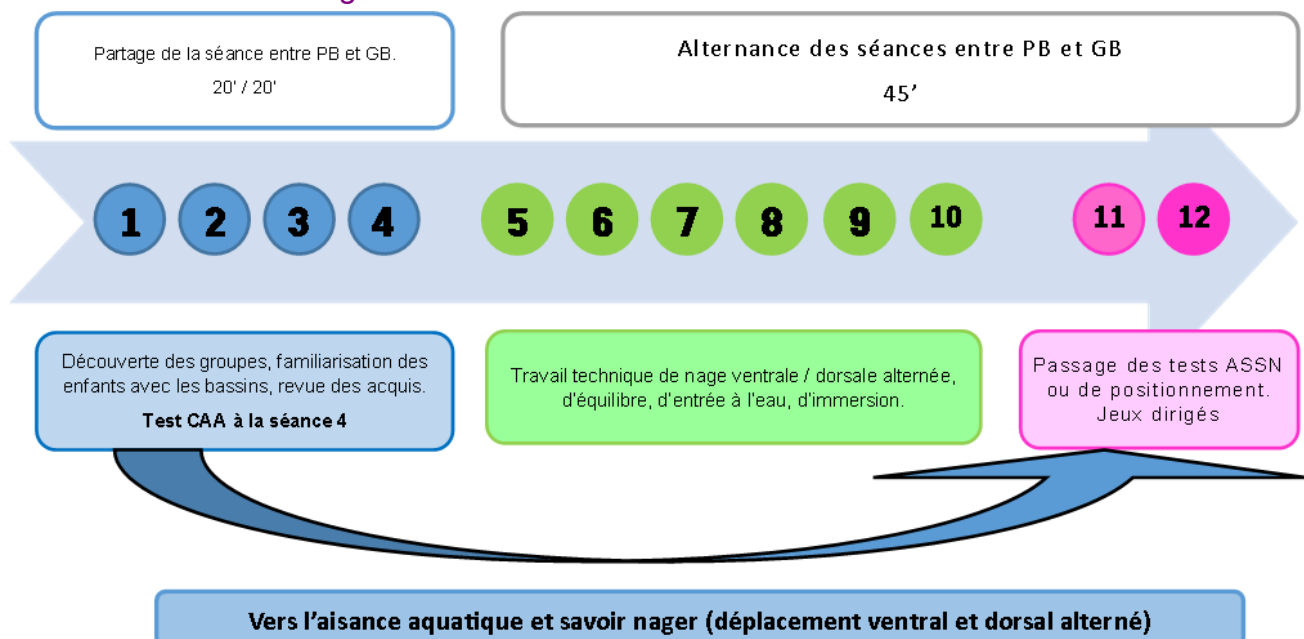
Une période d'apprentissage se déroule de la façon suivante :

- Période de 6 à 7 semaines (vacances à vacances)
- 12 à 14 séances
- 2 séances de 45 minutes dans l'eau par semaine
- 2 classes sur un créneau (8h45-9h30/9h35-10h20/10h25-11h10/14h05-14h50/14h55-15h40)
- Travail en commun entre l'éducateur MNS et l'enseignant
- Aménagement de tous les bassins

2. Frise d'évolution pédagogique

Les séances de natation, encadrées par les éducateurs et les enseignants, ont été établies de façon à retrouver une évolution pédagogique logique qui peut s'adapter à tous les niveaux.

A. Évolution générale



B. Zoom séances 1 à 4

Partage de la séance entre PB et GB.

20' / 20'

1

2

3

4

ACTIONS PRIORITAIRES

- ⇒ Repérer les enfants en difficulté
(travail de familiarisation à poursuivre)
- ⇒ Accent sur la respiration aquatique (respiration forcée)
- ⇒ Savoir identifier une situation dangereuse et alerter un adulte
- ⇒ Passage du certificat d'aisance aquatique (CAA) + travail en atelier au grand bain (en séance 4)

C. Zoom séances 5 à 10

Alternance des séances entre petit bain et grand bain

45'/séance

5

6

7

8

9

10

ACTIONS PRIORITAIRES

- ⇒ Recherche d'une position horizontale alignée
- ⇒ Coordination + motricité
- ⇒ Travail ciblé sous forme d'atelier (en séance 5 et 6 grand bain)
- ⇒ Notion d'enchaînement

Le bassin ludique sera aménagé lors de cette période en fonction des besoins évalués au cours des séances 1 à 4

D. Zoom séances 11 à 12

**Alternance des séances entre petit bain et grand bain
45'/séance**

11

12

ACTIONS PRIORITAIRES

- ⇒ Passage tests de fin de cycle
- ⇒ Jeux dirigés
- ⇒ Jeux libres

V- Le livret de natation

1. Présentation et objectifs

Le livret de natation est un outil pédagogique destiné à l'élève. Ce document doit suivre l'enfant à partir de son entrée en CE2 jusqu'à son arrivée en 6ème.

Le livret doit lui servir tout au long des cycles de natation pour lui permettre de visualiser sa progression, s'auto évaluer, et valider les items définis.

Ce document doit permettre une meilleure liaison pendant le cycle 3 notamment lors de la transition école élémentaire et collège.

Pour rappel la réussite aux tests ASNS doit faire l'objet d'un report dans le livret scolaire de l'élève et d'une remise d'attestation signée par l'enseignant, le MNS et le directeur d'école. Cette remise peut s'accompagner d'un échange avec la famille de l'enfant.

- Le rôle de l'enseignant :

→ Effectuer un retour avec l'élève après chaque séance de natation, lors du retour en classe.

→ Sensibiliser l'élève sur son auto-évaluation en l'amenant à colorier les cases qui correspondent aux nouveaux acquis.

→ S'assurer de la bonne conservation et de la continuité du livret pour les années suivantes.

- Le rôle du MNS :

→ Inciter à la bonne tenue du livret



CERTIFICAT D'AISSANCE AQUATIQUE

- 1° J'effectue un saut dans l'eau
- 2° Je réalise une flottaison pendant 5 secondes
- 3° Je réalise une sustentation verticale pendant 5 secondes
- 4° Je franchis une ligne d'eau, une perche ou un objet flottant
- 5° Je réalise un déplacement ventral sur une distance de 15 mètres

ATTENDU FIN DE CYCLE 2

- 1° Je saute dans le grand bassin
- 2° J'effectue une remontée passive
- 3° Je me déplace sur une distance de 15 mètres

ATTENDU FIN DE L'ASSN (test de l'Attestation Scolaire du Savoir Nager)

- 1° A partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière
- 2° Se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle
- 3° Franchir en immersion complète sur une distance de 1,5 mètre
- 4° Se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres
- 5° Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes, reprendre le déplacement pour terminer la distance de 15 mètres
- 6° Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à dorsale
- 7° Se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres
- 8° Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres
- 9° Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète
- 10° Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ

ATTENTION

Réalisation en continuité, sans reprise d'appuis solides (au bord du bassin, au fond ou sur tout autre élément en surface). Aucune contrainte ou limite de temps. Ce test se réalise sans lunettes.

VALIDATION DU TEST ASSN LE :/...../.....

Signature du MNS et de l'enseignant :

CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT :

CACHET DU STADE NAUTIQUE :



MON LIVRET DE NATATION

NOM : _____

PRÉNOM : _____



NIVEAU FER

PETIT BAIN

- Je récupère un objet avec la main
- J'effectue une remontée passive
- Je me laisse porter par l'eau (sur le ventre et sur le dos)
- Je saute dans l'eau
- Je glisse assis au toboggan
- Je souffle dans l'eau

NIVEAU BRONZE

PETIT BAIN

- Je me déplace en battements de jambes sur le ventre
- Je me déplace en battements de jambe sur le dos
- Je glisse au toboggan en position fusée
- Je fais une glissée ventrale de 5 mètres
- Je fais un équilibre dorsal de plusieurs secondes

GRAND BAIN

- J'entre dans l'eau de différentes façons
- Je me déplace sur le ventre avec aide
- Je me déplace sur le dos avec aide
- J'effectue une remontée passive

NIVEAU ARGENT

GRAND BAIN

- Je fais une coulée de 5 mètres
- Je saute en grande profondeur et je fais une remontée passive
- Je traverse la cage en gardant la tête sous l'eau
- Je me déplace en battement en soufflant dans l'eau, bras tendus devant sur 15 mètres



Je suis capable de passer mon test de fin de cycle 2 (voir détails au dos)

NIVEAU OR

GRAND BAIN

- Je réalise une chute arrière
- Je réalise un équilibre vertical
- Je plonge du bord à genou
- Je passe en profondeur dans la cage
- Je fais une coulée ventrale de 5 mètres
- Je me déplace en nage alternée sur le ventre 25 mètres
- Je me déplace en nage alternée sur le dos sur 25 mètres



Je suis capable de passer mon ASSN (voir détails au dos)

NIVEAU DIAMANT

GRAND BAIN

- Je plonge du plot, suivie d'une coulée de 5 mètres
- J'effectue un plongeon canard
- Je réalise 50 mètres, dont 25 mètres sur le ventre en nage alternée et 25 mètres sur le dos
- Je récupère un mannequin au fond du bassin

JE SUIS CAPABLE...

- ... de repérer une situation dangereuse
- ... d'appeler les secours
- ... de connaître les règles d'hygiène

BONUS

Je nage sans m'arrêter entre 5 et 10 minutes



VI- Lexique explicatif

1. AISANCE AQUATIQUE : Pour se sentir en sécurité.

<u>S'IMMERGER</u>	<ul style="list-style-type: none">- s'arroser le visage en prenant de l'eau dans ses mains.- immerger progressivement la bouche, le nez, les yeux, et la tête complète.- prise d'élan pour récupérer un objet lesté avec la main.
<u>LE CORPS FLOTTANT</u> <i>(RESSENTIR LA FLOTTAISON)</i>	<ul style="list-style-type: none">- Pratiquer la remontée passive (ex : l'enfant descend sous l'eau à l'aide d'une perche et lâche cette perche sans faire de mouvement pour ressentir la remontée).- Se laisser porter par l'eau (boule, méduse..)
<u>SE SENTIR EN SECURITE</u>	<ul style="list-style-type: none">- explorer le milieu aquatique en marchant (le long du mur ou accroché au mur).- s'exprimer de façon ludique.- s'exprimer de façon ludique avec perte d'appuis progressive.

2. POSITION HORIZONTALE ALIGNÉE

<u>S'ALLONGER</u> <u>EN « FUSEE »</u> <u>OU EN « FLECHE »</u>	<ul style="list-style-type: none">- départ debout, pousser au sol vers l'avant avec une planche, s'allonger le visage dans l'eau et se laisser glisser, les jambes bien serrées.- glisser sur le ventre au toboggan, bras tendus devant, collés aux oreilles, jambes serrées.- réaliser une glissée en prenant appuis sur le mur (pousser fort sur le mur avec ses pieds).
---------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

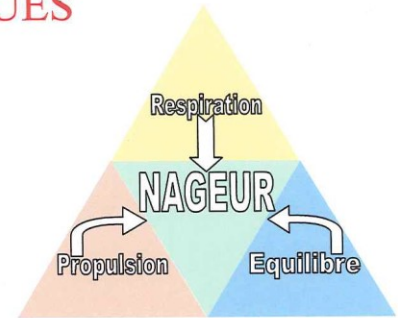
3. RESPIRATION AQUATIQUE

<u>INSPIRER CONSCIEMMENT EN</u> <u>DEHORS DE L'EAU PUIS EXPIRER</u> <u>CONSCIEMMENT SOUS L'EAU</u>	<ul style="list-style-type: none">- mains sur le bord, j'inspire par la bouche puis j'expire par la bouche dans l'eau.- position debout, j'inspire par la bouche, puis, position accroupie, immergé, j'expire par la bouche (répéter les actions sur une distance donnée).- expirer consciemment pendant la « fusée ».
----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

VII- Matériel utilisable à la piscine d'Auxerre

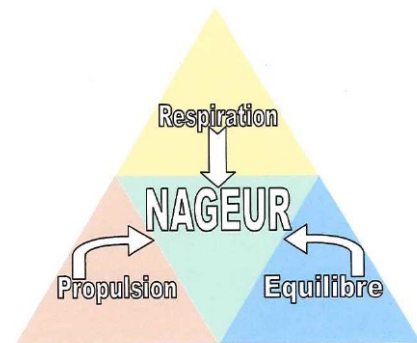
<p>2 CAGES AQUATIQUES</p>	
<p>TOBOGGAN</p>	
<p>ROCHER</p>	
<p>TAPIS LONG</p>	
<p>TAPIS RIGIDE EPAIS</p>	
<p>PORTES ou ½ LUNES LESTEES</p>	
<p>FRITES</p>	
<p>PLANCHES</p>	
<p>ANNEAUX LESTES</p>	
<p>BALLONS / BALLEES</p>	
<p>ECHELLE MURALE</p>	
<p>PERCHE</p>	

2 CAGES AQUATIQUES



Entrée	Immersion-Respiration	Déplacement -Propulsion	Flottaison -Equilibre
<p>- J'entre dans l'eau en m'aidant de la cage, comme si elle était une échelle.</p>	<p>- Je ramasse une algue en m'aidant de la cage pour m'immerger.</p> <p>- Je mets la tête dans l'eau en m'aidant de la cage.</p> <p>- Je passe à l'intérieur de la cage, en passant sous les barres.</p> <p>- Je ramasse un objet au fond en m'aidant de la cage.</p> <p>- Je touche le fond avec les pieds et/ou les mains en m'aidant de la cage.</p> <p>- Je passe sous les barres en profondeur.</p> <p>- Je traverse la cage sous l'eau progressivement à diverses profondeurs.</p> <p>- Je m'enroule autour d'une barre de la cage.</p> <p>- Je reste le plus longtemps possible sous l'eau en me tenant à la cage.</p>	<p>- Je fais le tour de la cage.</p> <p>- Je fais le tour de la cage en tirant la barre en profondeur.</p> <p>- S'aider des barreaux pour avancer en profondeur.</p> <p>- Faire les montagnes russes en s'aidant des barres de niveau différent.</p>	<p>- Je me tiens par les mains à une barre de la cage pour travailler un équilibre ventral ou dorsal.</p> <p>- Je me laisse flotter sur le ventre, la tête dans l'eau en tenant une main sur la cage.</p> <p>- Je me laisse flotter sur le dos, la tête dans l'eau en tenant une main sur la cage.</p> <p>- Je fais le tour de la cage en position d'étoile de mer en tirant la barre de surface.</p> <p>- J'essaie de réaliser une étoile de mer au centre de la cage.</p>

FRITES



Entrée	Immersion-Respiration	Déplacement -Propulsion	Flottaison -Equilibre
<p>Je m'assois sur le bord en sautant en tenant une frite sous les bras, en tenant la frite dans les mains.</p> <p>Je saute du bord en attrapant une frite dans l'eau assis, accroupi, debout.</p> <p>Je saute en franchissant la frite posée sur l'eau.</p>	<p>Je passe sous une frite en apnée, en soufflant sur l'eau.</p> <p>Je tiens la frite bras tendus en plaçant la tête dans l'eau avec le regard en direction du fond.</p> <p>J'enchaîne une respiration aérienne et aquatique en utilisant la frite.</p>	<p>Je me déplace en tenant la frite à l'aide d'appui au sol. J'accélère pour favoriser progressivement la perte des appuis plantaires et favoriser l'allongement du corps.</p> <p>Je me déplace en position allongée sur le ventre avec l'aide d'une frite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sous les bras - En forme de U inversé - Dans les mains, bras tendus - En battant des pieds - En variant la cadence de battements (lente, accélérée) - En relevant la tête seulement pour inspirer. <p>Je me déplace sur le dos en position allongé avec deux ou une frite...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sous la tête - Dans les bras - Sur les jambes bras tendus - Bras tendus derrière la tête. 	<p>Je reste en position allongée en utilisant une frite.</p> <p>J'effectue une étoile de mer la frite sous le ventre, au bout des mains, à une main.</p> <p>Je m'allonge dans l'eau et je me redresse (groupé les jambes tête fléchie) en prenant appui sur la frite.</p> <p>J'utilise la frite en positions diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assis la frite sous les fesses - A cheval sur la frite - Debout la frite sous les pieds. - En avant, en arrière.



Utilisations possibles du matériel : le livret est [ici](#) ou cliquer sur l'image.

VIII- Aménagement matériel des bassins



Bigliss



Toboggan



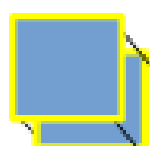
Anneaux lestés



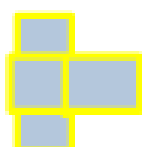
Barre de pool-danse



Échelle flottante



Cage



Cage petit bassin



Tapis



Tapis à trou



Rochers



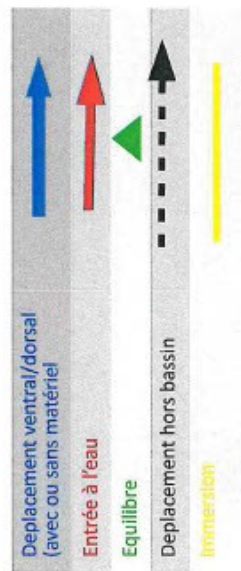
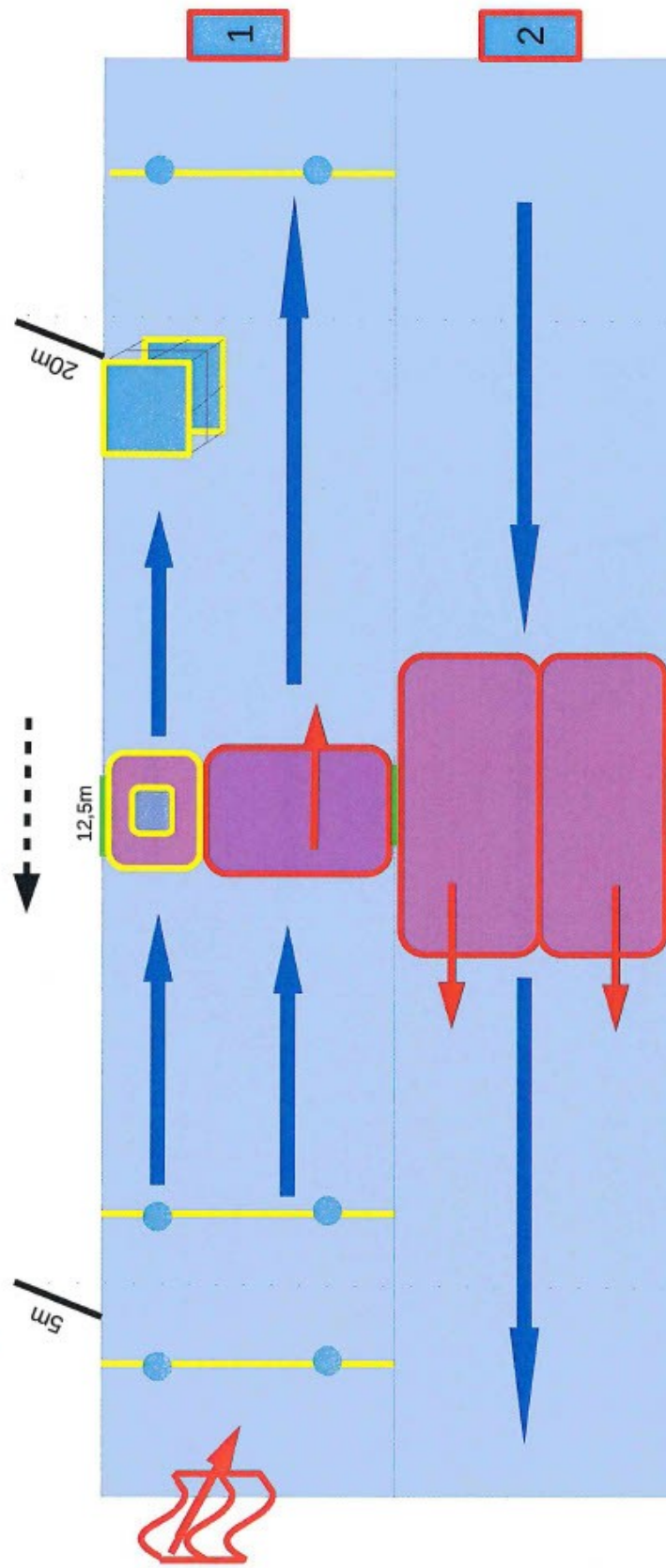
Perche + flotteurs



Ligne d'eau

Séances 1 à 3 : Bassin Sportif

Objectif : Déplacement ludique intégrant entrées à l'eau, immersions et équilibres



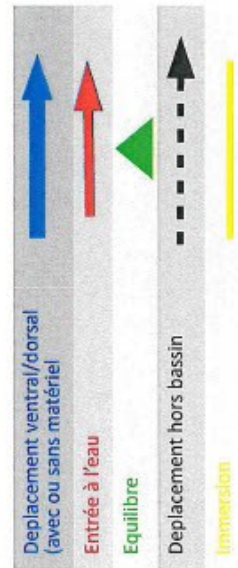
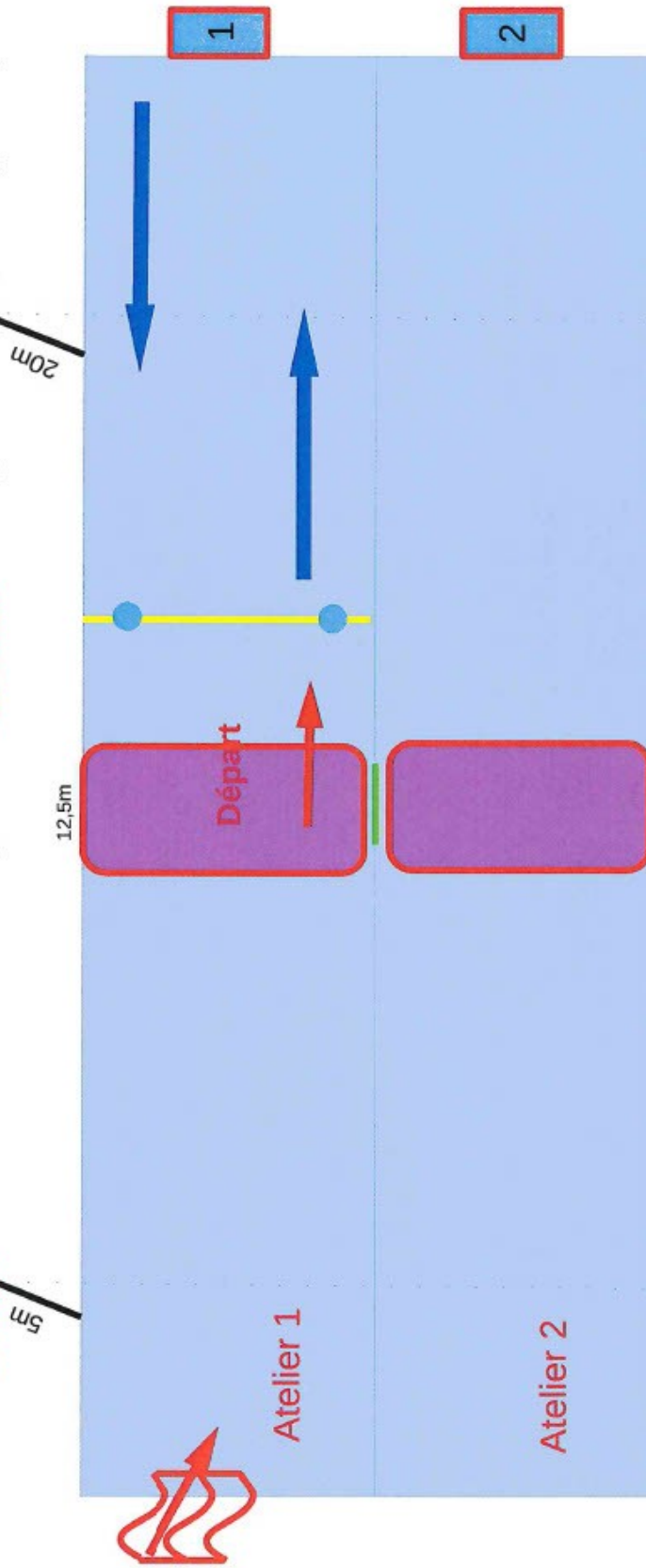
* Possibilité d'effectuer le parcours dans les 2 sens.

Séances 4 : Bassin Sportif

Objectif : Certificat d'aisance aquatique (CAA)

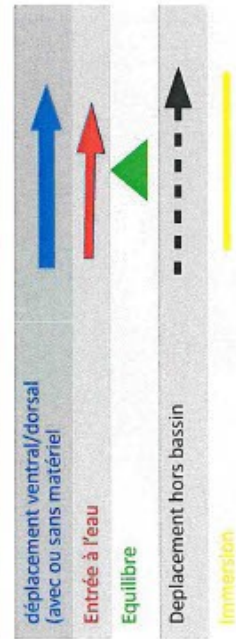
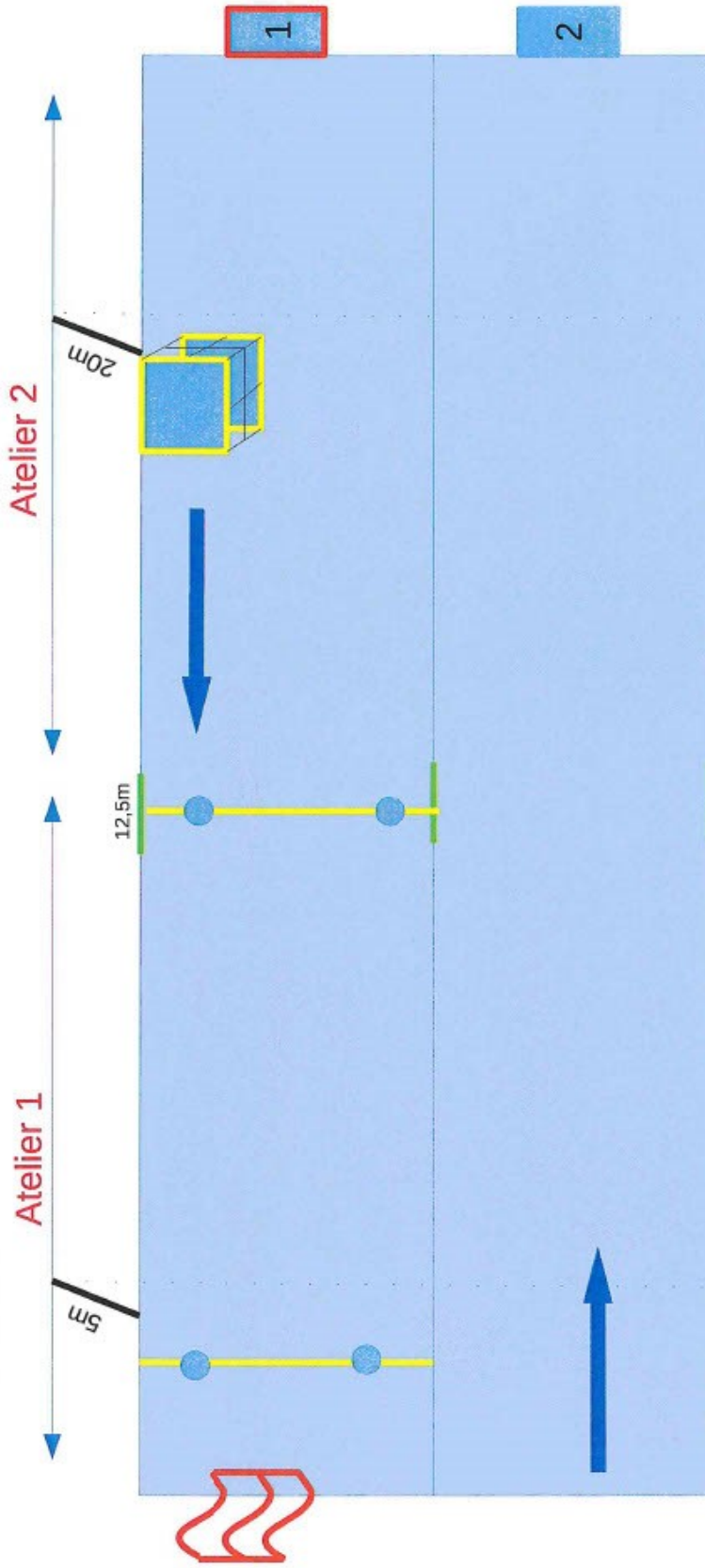
Atelier 1 : Entrée à l'eau avec Bigliss

Atelier 2 : Plongeon canard, ATR (poirier)



Séances 5 et 6 : Bassin Sportif

Objectif : Cibler les difficultés, et les travailler sous forme d'ateliers.

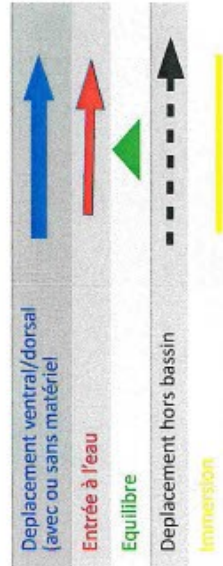
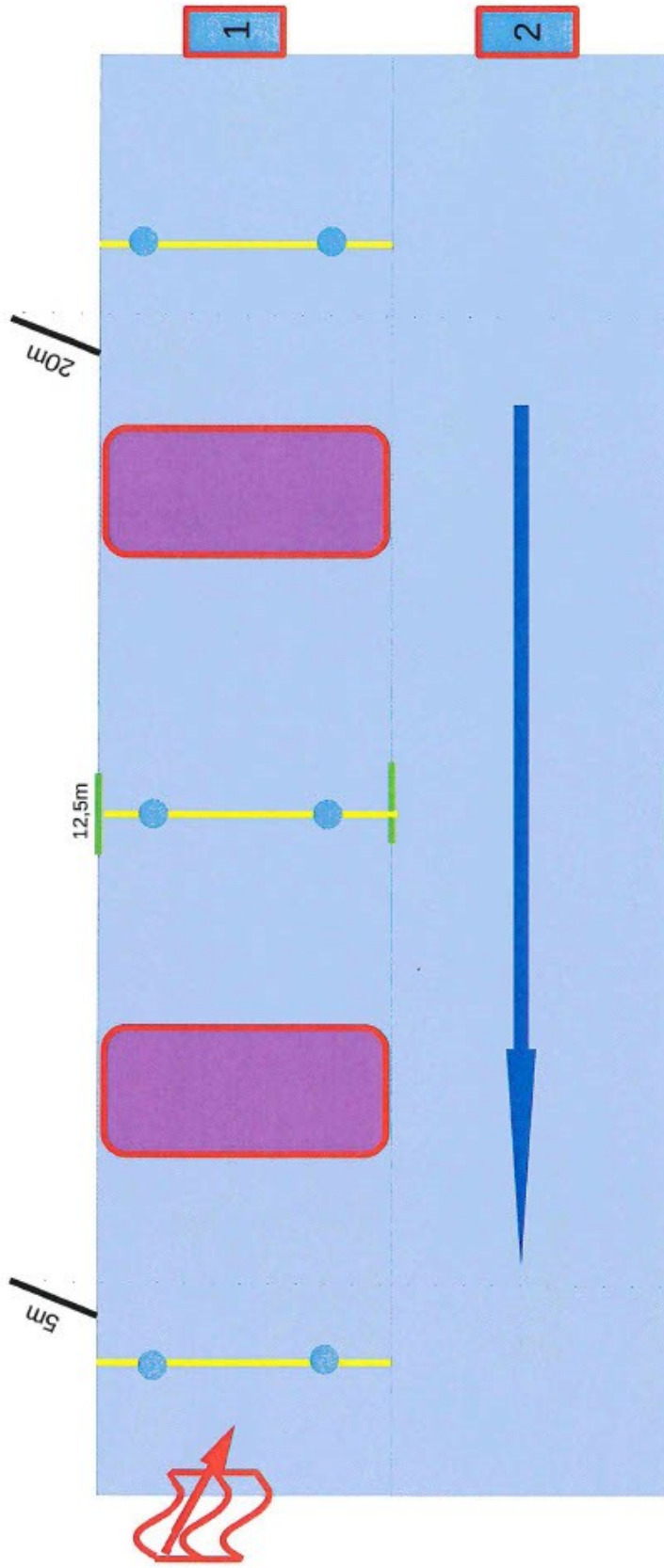


* Possibilité d'effectuer le parcours dans les 2 sens

* **Atelier 1** : saut + remontée passive
Atelier 2 : entrée à l'eau + immersion

Séances 7 et 8 : Bassin Sportif

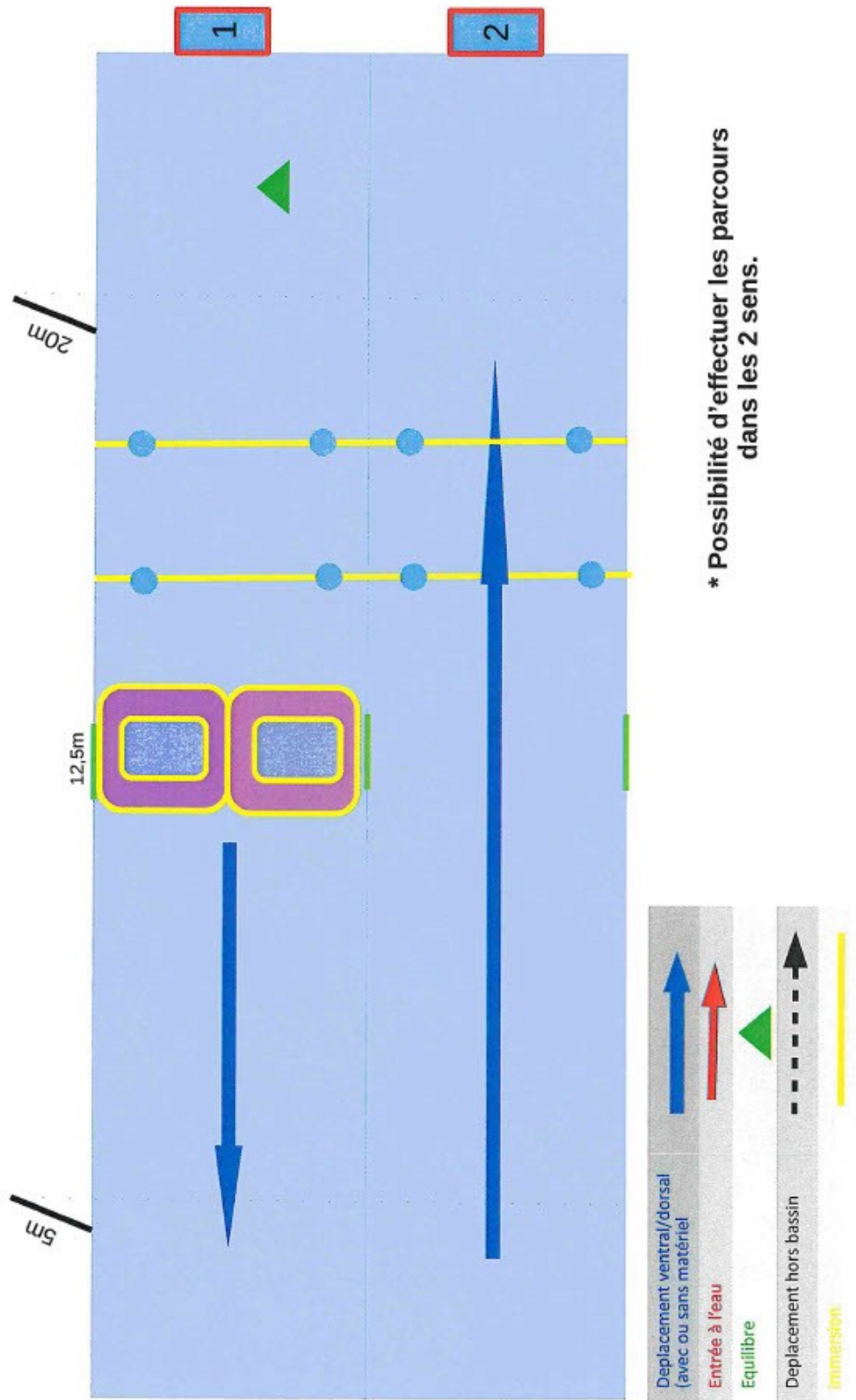
Objectif : Différentes entrées à l'eau + différents déplacements (surface et/ou en immersion)



* Possibilité d'effectuer le parcours dans les 2 sens.

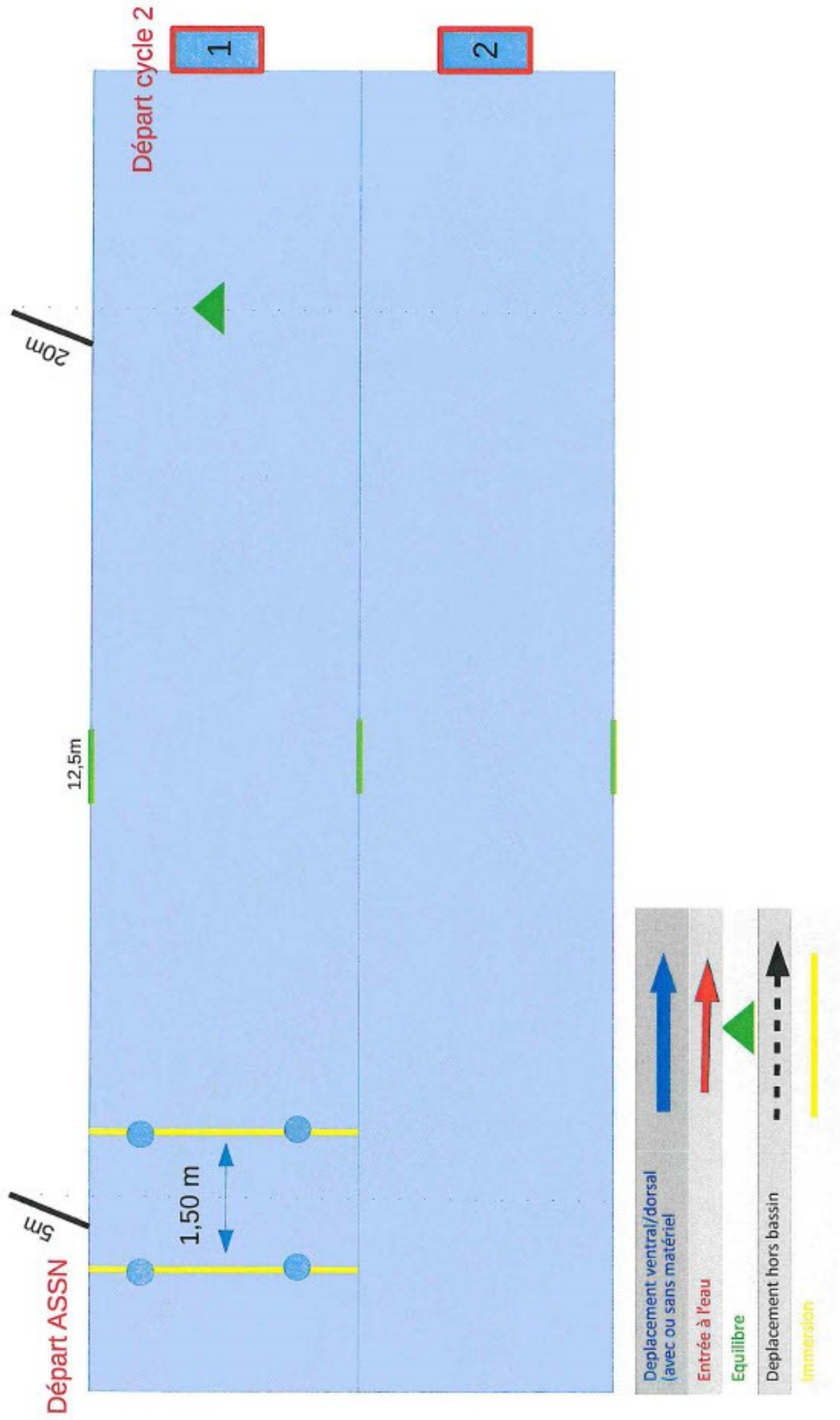
Séances 9 à 10 : Bassin Sportif

Objectif : Préparation pour les évaluations de fin de cycle.



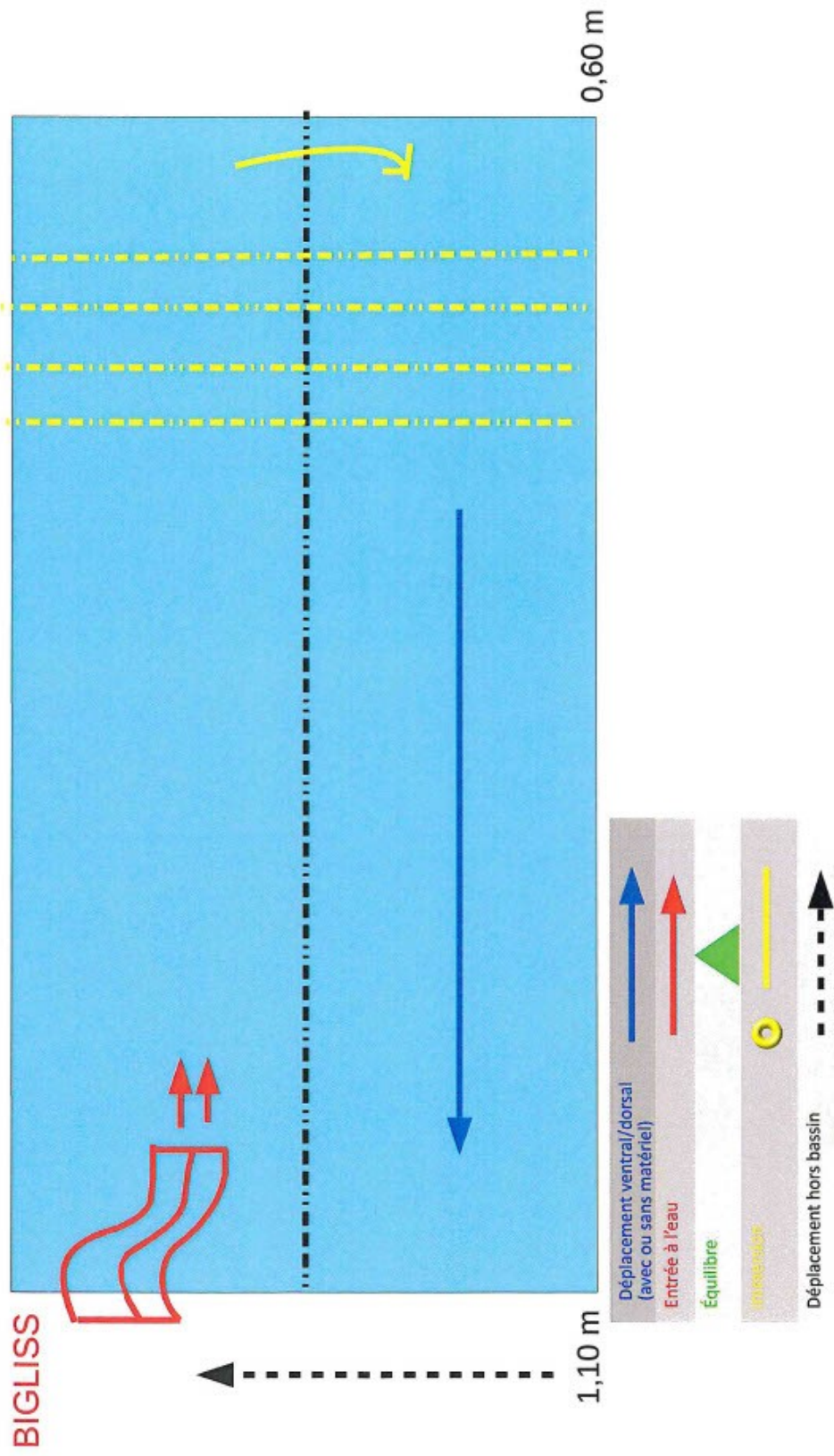
Séances 11 et 12 : Bassin Sportif

Objectif : Tests fin de cycle.



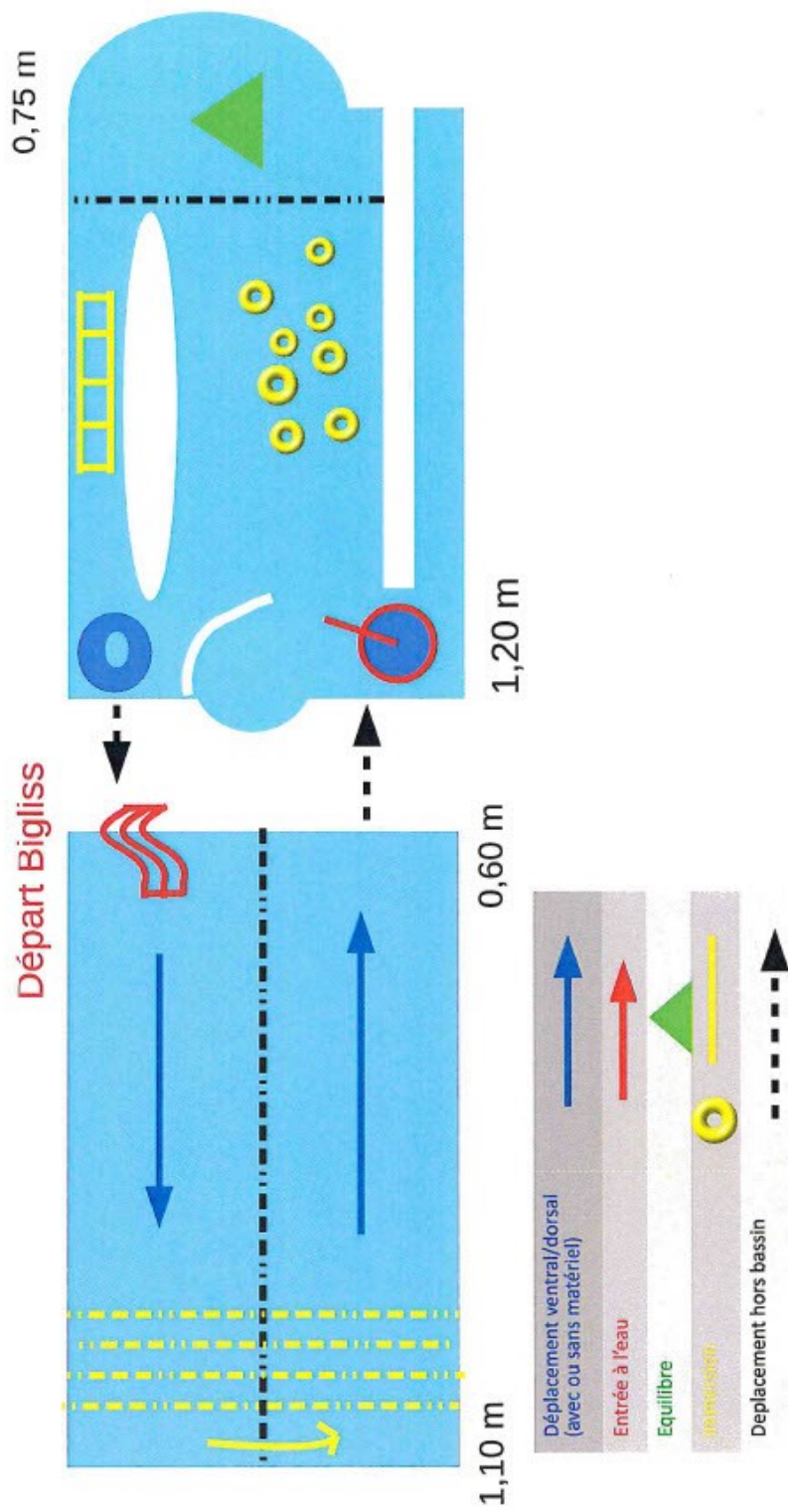
Séances 1 à 3 : Bassin d'apprentissage

OBJECTIF : Déplacement ludique intégrant entrées à l'eau et immersions.



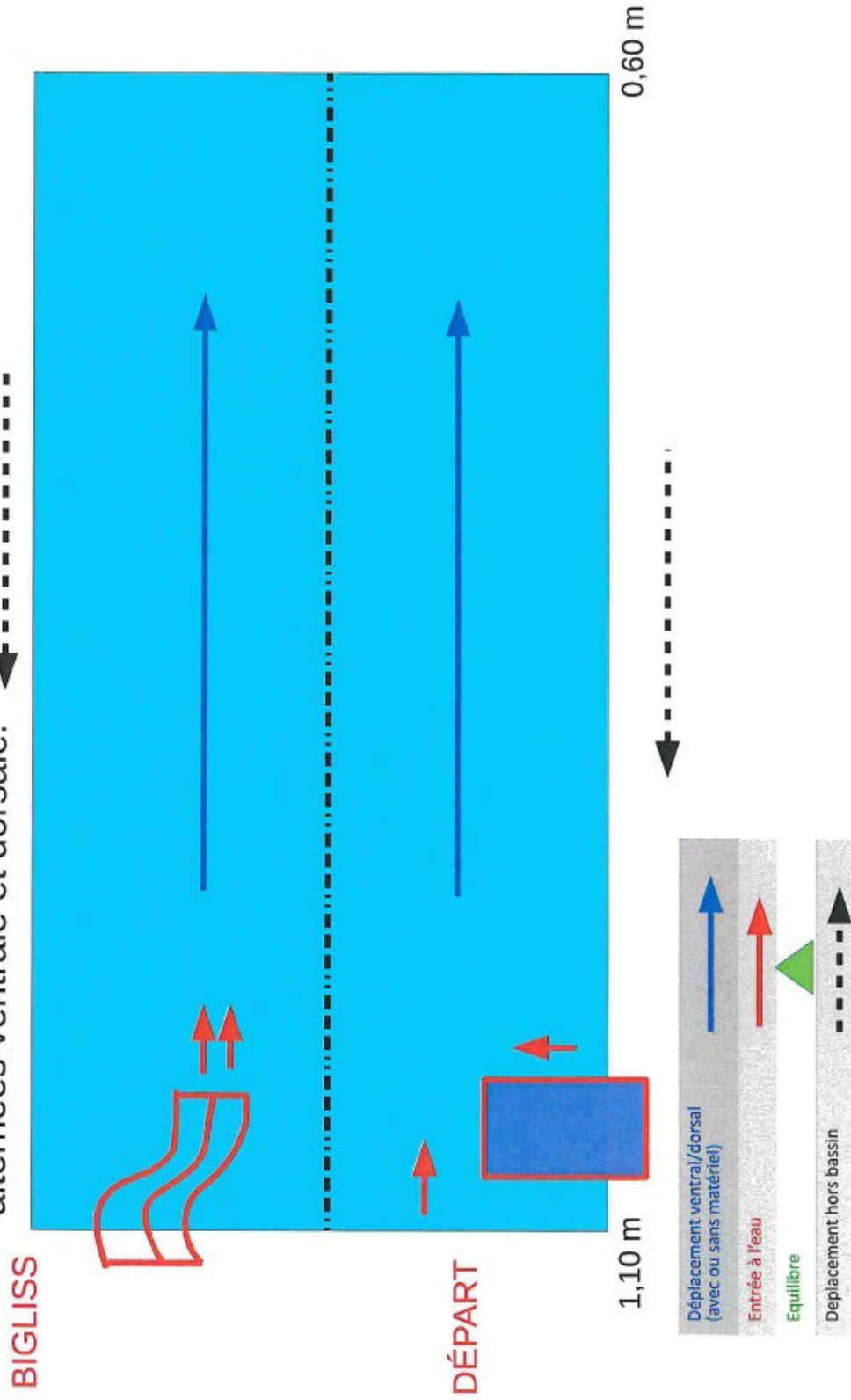
Séance 4 : Bassin d'apprentissage et ludique

OBJECTIF : Déplacement ludique intégrant entrées à l'eau et immersions et équilibres.



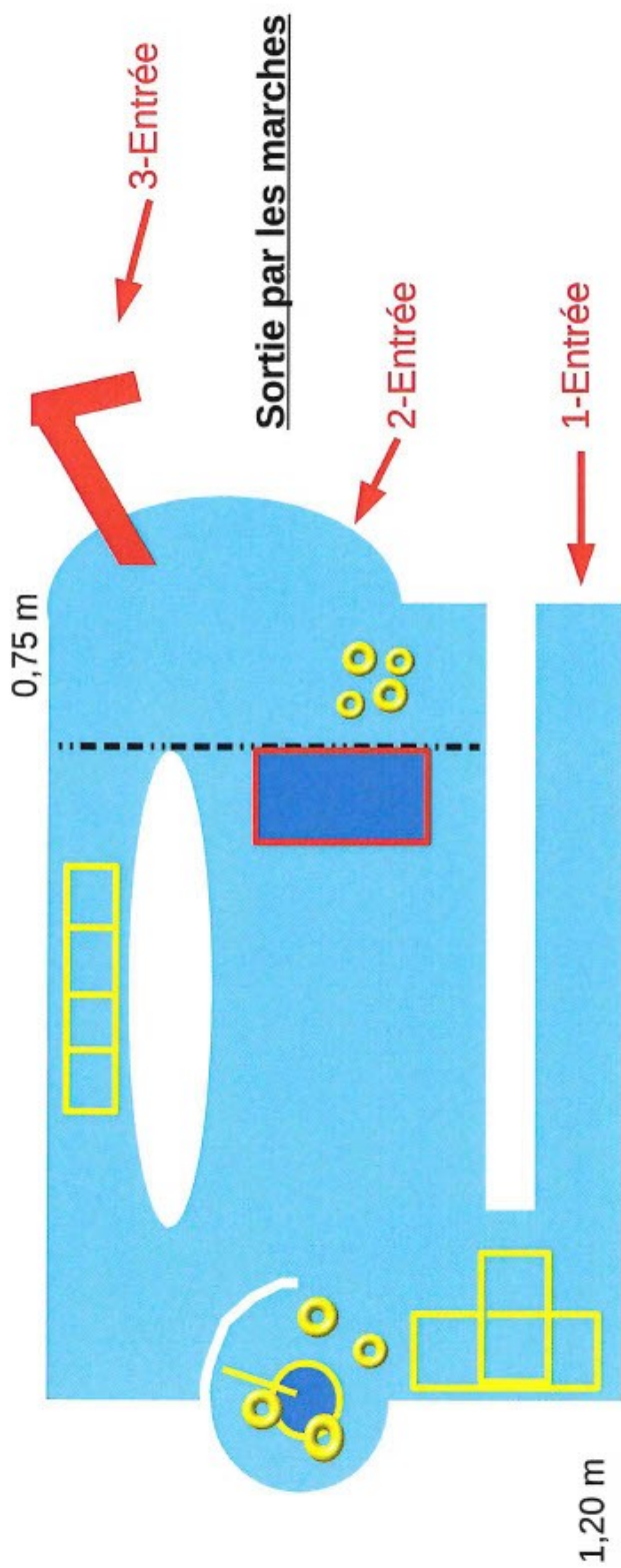
Séances 5 à 10 : Bassin d'apprentissage

OBJECTIF : Déplacement, travail des compétences de nages alternées ventrale et dorsale. ←-----



Séance de 5 à 10 : Bassin ludique

OBJECTIF: Alternative au grand bain pour les élèves en difficultés.



IX- Passation des tests et formulaires

TESTS NATATION * ANNEE SCOLAIRE /

Ecole :

Piscine de :

Classe :

Enseignant :

	NOM	Prénom	TEST 1 : Attendus fin de Cycle 2				TEST 2 : Vers l'ASNS					TEST : ASNS					
			Sauter	Remonter passivement	Se déplacer 15 m sans appui	RESULTAT	Sauter ou plonger	S'immerger pour effectuer un déplacement orienté (passer dans un cerceau immergé)	Faire un sur-place de 10" (5" sur le ventre et 5" sur le dos)	Se déplacer sur 25 m sans aide et sans reprise d'appuis	Effectuer un virage, une coulée et rejoindre le bord	RESULTAT	Chute arrière du bord	Se déplacer 3,5 m et franchir un obstacle d'1,5 m	Se déplacer sur le ventre 15 m Surplace vertical de 15"	Se déplacer sur le dos 15 m Surplace dorsal de 15"	Franchir un obstacle d'1,5 m et se déplacer sur 3,5 m
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
11																	
12																	
13																	
14																	
15																	
16																	
17																	
18																	
19																	
20																	
21																	
22																	
23																	
24																	
25																	
26																	
27																	
28																	
Nbre d'élèves :	Total réussites test 1 :						Total réussites test 2 – Vers l'ASNS :										

PASS NAUTIQUE permettant la pratique des activités nautiques

Circonscription de : _____ Ecole : _____
 Nom de l'enseignant : _____ Niveau : _____
 Commune : _____ Lieu du test : _____

Conditions de réalisation du test en piscine

*Bulletin officiel n°9 du 3 Mars 2022 (Note de service du 28-2-2022)
 Article A. 322-3-2 du code du sport*

- L'élève sera muni d'une brassière de sécurité et habillé de vêtements propres (T-shirt et pantalon léger et devra être capable de :
- effectuer un saut dans l'eau ;
 - réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
 - réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
 - nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
 - franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

	Nom	Prénom	Réussite
1			OUI – NON
2			OUI – NON
3			OUI – NON
4			OUI – NON
5			OUI – NON
6			OUI – NON
7			OUI – NON
8			OUI – NON
9			OUI – NON
10			OUI – NON
11			OUI – NON
12			OUI – NON
13			OUI – NON
14			OUI – NON
15			OUI – NON
16			OUI – NON
17			OUI – NON
18			OUI – NON
19			OUI – NON
20			OUI – NON
21			OUI – NON
22			OUI – NON
23			OUI – NON
24			OUI – NON
25			OUI – NON
26			OUI – NON
27			OUI – NON

Tests effectués le : _____ Par : Le Conseiller Pédagogique en EPS MNS / BEESAN ETAPS / CTAPS Brevet Etat : Voile / Canoë-Kayak

Signature :

La pratique des sports nautiques est subordonnée à la réussite d'un test permettant d'apprécier la capacité de l'élève à se déplacer dans l'eau, sans présenter de signe de panique. Lors de la pratique, l'élève peut être confronté à certains risques (voir ci-dessous) :

Les risques encourus en milieu naturel	Les compétences à maîtriser pour s'en affranchir
Tomber du ponton, se retrouver sous le ponton ou un obstacle naturel.	<ul style="list-style-type: none"> • Nager sous l'eau afin de sortir de dessous le ponton ou l'obstacle naturel en se dégageant avec les bras, venir ensuite s'y accrocher.
Tomber de l'embarcation suite à un déséquilibre.	<ul style="list-style-type: none"> • Se laisser remonter grâce au gilet, se laisser flotter pour voir où se trouve l'élément de sécurité le plus proche (sa propre embarcation, le bateau de sécurité, le rivage) ; • En fonction de l'éloignement, rejoindre l'élément de sécurité ou attendre tranquillement sur place.
Se retrouver sous un bateau qui s'est retourné ou sous la voile d'un voilier.	<ul style="list-style-type: none"> • Nager sous l'eau afin de sortir de dessous la voile ou le bateau pour ensuite s'y accrocher ; • se laisser flotter sur le dos pour respirer, attendre l'arrivée du bateau de sécurité.

Organisation de l'évaluation

La réussite de l'épreuve peut être attestée par :

☒ dans le cadre des séances de natation scolaire soit par :

- un MNS/BEESAN,
- un éducateur ou conseiller territorial des APS titulaire
- un conseiller pédagogique en éducation physique et sportive.

☒ en milieu naturel ou par la structure d'hébergement (cas des classes de découvertes):

- par un titulaire du brevet d'état de l'activité concernée (voile, canoë-kayak)